



ENTENTE GALLARDON / EPERNON BASKET-BALL

Contrat d'engagement pour la saison 2024/2025

entre le club, le joueur et les parents

Engagement du club :

1. Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB,
2. **La validation de la licence ne se fera qu'après accord de l'entraîneur,**
3. **Un délai maxi de 45 jours sera autorisé entre le premier entraînement et la prise de licence. Au-delà de ce délai, le joueur ne pourra plus participer aux entraînements.**
4. Mettre à la disposition du licencié le matériel nécessaire,
5. Veiller qu'à chaque entraînement soit présent un entraîneur ou un dirigeant ou un parent référent,
6. Etre à l'heure à chaque entraînement,
7. Dialoguer avec les familles,
8. Assurer un suivi du joueur et en informer les parents,
9. Etre à l'écoute du joueur et le respecter,
10. **Développer l'esprit d'équipe et inculquer les règles de jeux et d'arbitrage,**
11. Prévenir en cas de match annulé ou reporté,
12. Faire le nécessaire en cas d'accident ou d'incident,
13. Associer les parents à la vie du club,
14. **Le club se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets (téléphone portable, écouteurs ...) ou de vêtements.**

Engagement du joueur :

15. **Respecter l'encadrement.**
16. **Écouter son entraîneur en silence est la première des marques de respect,**
17. **Respecter le matériel, l'installer et le ranger à la fin de l'entraînement et des matchs,**
18. Etre assidu et à l'heure à chaque entraînement ou rendez-vous fixé,
19. Respecter les autres joueurs débutants ou confirmés,
20. Etre convivial et poli (notamment dire bonjour et au revoir),
21. Venir avec une tenue de sport adaptée (short, tee-shirt et baskets propres) et la chasuble à chaque entraînement. **En cas de non respect de cet engagement, l'entraîneur se réserve le droit d'exclure le joueur de l'entraînement,**
22. Venir avec une bouteille d'eau à chaque entraînement et match,
23. Laver les maillots de match à tour de rôle,
24. Respecter les arbitres, les adversaires, les officiels de la table de marque, les bénévoles, les spectateurs tant à domicile qu'à l'extérieur,
25. Prévenir en cas d'absence ou de retard,
26. **Participer obligatoirement à la vie du club (arbitrage, table de marque, entraînement),**
27. Lire les informations du tableau d'affichage,
28. Porter le maillot offert par le club lors des rencontres (en plus de la tenue de match),
29. **Le club se réserve le droit d'exclure un joueur dont l'attitude et le comportement sont jugés inadaptés,**
30. **Respecter le déroulement des entraînements des autres équipes (jeu de ballon interdit notamment).**

Engagement des parents (pour les enfants de moins de 18 ans) :

1. Accompagner les joueurs à l'intérieur du gymnase et s'assurer de la présence de l'encadrement du club,
2. Pour les enfants de moins de 18 ans, les parents s'engagent à venir récupérer leur enfant à l'intérieur du gymnase à la fin de l'entraînement ou du match,
3. Veiller à l'assiduité et à la ponctualité,
4. Assister et encourager,
5. **Rester fair-play. Respecter les arbitres, les adversaires et les officiels de la table de marque,**
6. Prévenir en cas d'absence ou de retard,
7. Laver les maillots de match à tour de rôle,
8. **Participer à la vie du club, apporter sa contribution aux goûters des équipes lors des matchs à domicile**
9. **Assurer le transport des joueurs lors de matchs à l'extérieur,**
10. Ne pas oublier que les dirigeants sont bénévoles,
11. Considérer le club de basket et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation,
12. Considérer la compétition comme un moyen de formation,
13. **Ne pas intervenir durant les entraînements et les matchs,**
14. **Respecter le déroulement des entraînements des autres équipes (jeu de ballon interdit notamment).**

Nous reconnaissons avoir pris connaissance de cet engagement avant le premier entraînement et nous nous engageons à le respecter pour toute la saison.

NOM :
PRENOM :
EQUIPE :

Signature du joueur

Signature des parents
pour les enfants de moins de 18 ans